# ACADÉMIE FRANÇAISE

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 15 NOVEMBRE 1888

PRÉSIDÉE

#### PAR M. SULLY PRUDHOMME

DIRECTEUR



#### PARIS

## TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C10

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVIII

ARCHIVES de L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## **FONDATIONS**

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

#### PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de deux mille francs:

A RAULT, Marguerite-Pauline, rue Servandoni, nº 13, Paris.

Trois prix de quinze cents francs:

A l'abbé Boudringhin, à Calais, Pas-de-Calais;

A Clément, Louis, à Tours, Indre-et-Loire;

A LECORGNE, Louis-Marie, à Saint-Malo, Ille-et-Vilaine.

Dix médailles de mille francs :-

A SIRVEN, Jean-Baptiste, à Castres, Tarn;

A Colombet, Jean, au Puy, Haute-Loire;

A Daffos, Françoise, à Sengouagnet, Haute-Garonne;

A Bertin, Marie-Constance, à Sens, Yonne;

Aux époux Achain, à Braisne, Aisne;

A LERONDEL, Gabriel-Louis, à Saint-Malo, Ille-et-Vilaine;

A Charolois, Joséphine, à Troyes, Aube;

A LERAY, Julie, à Cesson, Ille-et-Vilaine;

A Bossard, Henriette, à Saint-Hilaire-de-Loulay, Vendée;

A Selame, Charles-Henri, à Saint-Omer, Pas-de-Calais.

Sept médailles de cinq cents francs :

A Arragain, Philibert, à Marseille, Bouches-du-Rhône;

A KLARMANN-LEPOINTE, Dinah, passage Lathuile, nº 17, à Paris;

A Cros, Élisabeth, à Martrin, Aveyron;

A la dame veuve Lefoulon, à Coutance, Manche;

A Ponçor, Joséphine, à Pont-de-Roide, Doubs;

A RENUCCI, Antoine, à Marseille, Bouches-du-Rhône;

A Nicolin, Jeanne, à Paris.

#### FONDATION SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de mille francs, est décerné à la dame veuve Condamine, à Frayssinet-le-Gélat, Lot.

#### FONDATION MARIE LASNE.

Ces prix, de la valeur de trois cents francs, sont attribués:

A Quiquemelle, Iréné-Maria-Alphonsine, à Saint-Pierrede-Mailloc, Calvados;

A la dame BAL, à Audruicq, Pas-de-Calais;

A la dame Barrois, à Chanteloup, Seine-et-Oise;

A BAIN, Clotilde, rue du Mont-Dore, nº 15, Paris;

A TARTINVILLE, Adrienne, à Chapelon, Loiret;

A Lauret, Joséphine, à Auch, Gers.

# PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné vingt médailles de cinq cents francs:

A PEY-RAVIER, Catherine, à Boyeux-Saint-Jérôme, Ain;

A la dame veuve Désir Noleau, à Cayenne, Guyane française;

A Michel, Marie-Louise, à Malestroit, Morbihan;

A la dame Ternois, à Hesmond, Pas-de-Calais;

A VERNE, Marie, à Lorient, Morbihan;

A Mathelin, Jeanne-Marie, à Lyon, Rhône;

Aux époux Neveux-Delval, à Bertincourt, Pas-de-Ca-lais;

A CLOAREC, Marie-Yvonne, à Tréguier, Côtes-du-Nord;

A PRUVOST, Constance, rue des Tanneries, nº 20, Paris;

A la dame veuve Laville, à Nanterre, Seine;

A Leroi, Françoise, au Mans, Sarthe;

A Dudevant, Marie, rue Descombes, nº 12 bis, Paris;

A la dame veuve Nibbio, à Voiron, Isère;

A BAUD, Françoise, à Aix, Bouches-du-Rhône;

A THAUVIN, Marie-Madeleine, à Séris, Loir-et-Cher;

A Poulalhon, Marie-Élisabeth, à Marvejols, Lozère;

A Martin, Euphrasie, à Issoire, Puy-de-Dôme;

A BARANDON, Rose, à Combettes, Lozère;

A Engelvin, Jean-Baptiste, à Rimeize, Lozère:

A TINOT, Antoinette, à Lyon, Rhône.

### FONDATION GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de mille francs, est décerné Planque, Félix, à Marchiennes, Nord.

#### PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de trois cent cinquante francs, est décerné aux frères Émile et Auguste Taschet, à Angoulème, Charente.

#### PRIX ANONYME

# FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix, de la valeur de mille francs, est décerné à LEPAGE, Anne, à Bellême, Orne.

## FONDATION CAMILLE FAVRE.

Ces prix, de la valeur de cinq cents francs, sont attribués:

A Plagnes, Sophie, à Mende, Lozère;

A Brivale, Maria, faubourg Saint-Martin, nº 122, Paris;

A la dame veuve Le Cléch, à Perros-Guirec, Côtes-du-Nord;

A FEUTREN, Zélie, à Tonquédec, Côtes-du-Nord;

A CHESRUEAU, Anne-Françoise, au Teilleul, Manche;

A DANTON, Marie, à Échourgnac, Bordogne;

A BAUDRAND, Lise, à Dôle, Jura;

A Bessac, Pierre-Albert, à Cénevières, Lot;

A Hélie, Julie-Marie, à Saint-Rémy, Calvados;

A THIOLLET, Louise, à Aurillac, Cantal;

A BERRUET, Marie-Anatolie-Félicité, à Bourges, Cher;

A Légiot, Françoise, à Beaune, Côte-d'Or;

A Godefroy, Sophie-Henriette, avenue de Villars, nº 15, Paris;

A Aymès, Joséphine-Thérèse, à Marseille, Bouches-du-Rhône;

A la dame veuve Bernard, à Cahors, Lot;

A Godard, Caroline, faubourg Saint-Honoré, nº 40, Paris;

A Ehrlich, Louise, à Tarbes, Hautes-Pyrénées;

A Bihel, Mathurine, à Josselin, Morbihan;

A Adobet, Marie, à Sury-aux-Bois, Loiret;

A Mathieu, Eugénie, à Grenoble, Isère;

A Dextéra, Françoise-Nizida, à Saint-Yrieix, Haute-Vienne;

A DARNAUD, Michelle-Joséphine, à Lyon, Rhône;

A Michel, Jeanne, à Bruley, Meurthe-et-Moselle;

A FAUVEL, Virginie, à Marseille, Bouches-du-Rhône;

A Doutreleau, Augustin. à Gueures, Seine-Inférieure.